

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail - Démocratie - Paix

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 85/661 DU 7/5/85

Portant nomination de Monsieur M^{ME}BEMBA
Eugène en qualité de Directeur de
l'Orientation et du Contrôle.

LE PREMIER MINISTRE.

Vu la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

Vu la loi n° 76/84 du 7 Décembre 1984 portant ratification
de l'Ordonnance n° 019/84 du 23 Août 1984 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution ;

Vu le décret n° 82/293 du 16 Avril 1982 portant organisation
des Directions du Contrôle et de l'Orientation.

Vu le décret n° 82/595 du 6 Juin 1982 fixant les indemnités
de fonction allouées à certains responsables administratifs ;

Vu le décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomination du
Premier Ministre,

Vu le décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomination
des Membres du Gouvernement,

Vu le décret n° 84/860 du 20 Août 1984 relatif aux intérim
des Membres du Gouvernement ,

Le Conseil de Cabinet entendu :

DECRETE :

ARTICLE 1ER.- Monsieur M^{ME}BEMBA Eugène, Ingénieur des Travaux Publics
de 2^e échelon, est nommé Directeur de l'Orientation et du Contrôle
au Ministère de la Pêche et de la Pisciculture.

ARTICLE 2.- L'intéressé percevra les indemnités de fonction prévues
par le décret n° 82/595 susvisé.

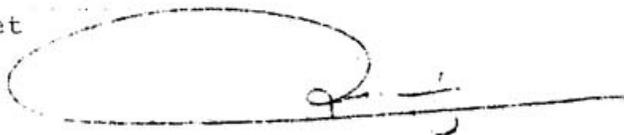
ARTICLE 3.- Sont abrogées, toutes les dispositions antérie
contraires au présent décret.

.../...

ARTICLE 4.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 7 MAI 1985

Par Le Premier Ministre,
Le Ministre de la Pêche et
de la Pisciculture.



Ange Edouard POUNGUI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi
de la Refonte de la Fonction
Publique et de la Prévoyance
Sociale,

OSSEBI DOUNIAM.-

Le Ministre des Finances et
du Budget.



Itihi OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-



Bernard COMBO MATSIONA.-

